



La Commune de TANINGES, recrute un(e)

UN AGENT D'ENTRETIEN (CDD sur l'année scolaire 2022-2023)

Sous l'autorité de l' élu chargé des bâtiments et du responsable bâtiments,

L'EMPLOYEUR :

Commune touristique de 3 500 habitants, la Ville de Taninges est en plein essor, notamment grâce à sa situation géographique et à la station de ski Praz-de-Lys-Sommand (7000 lits).

DATE PREVUE DE RECRUTEMENT : 1^{er} septembre 2022

DUREE DU CONTRAT : ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

- Sous l'autorité du responsable bâtiments, vous aurez la charge de l'entretien d'une partie des locaux de l'école élémentaire ainsi que du bâtiment de la MJC.
- Les horaires :
 - Ecole : lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire de 18h à 20h00.
 - MJC : tous les matins du lundi au vendredi à partir de 7h30 (2h à 3h en fonction du planning)
- Des remplacements ponctuels sur l'école ou sur d'autres sites de la Commune pourront être demandés.
- **Profil :** Personne sérieuse, motivée, rigoureuse.
- **Temps de travail :** temps non complet d'environ 20h hebdomadaires annualisées sur toute la durée du contrat qui pourra être amené à évoluer en fonction des besoins de la commune sur des nouvelles tâches d'hygiène.
- Lieu de travail : Ecole de Mélan et MJC à Taninges principalement. Possibilité de travailler sur d'autres bâtiments communaux.

Envoyer un CV (avec photo) et une lettre de motivation à l'attention de M. Le Maire, 75 Avenue des. Thézières 74440 Taninges ou par mail à rh@taninges.fr

**Le Maire
G. PEGUET**